

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/02/2018

Dossier complet le :

13/02/2018

N° d'enregistrement :

2018.ARA.DP.01033

1. Intitulé du projet

Création d'une nouvelle Serre Agricole sur le territoire communal de VINEZAC en ARDECHE.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL DE PADENELLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JOEL SUCHET

RCS / SIRET

3 8 4 4 4 2 1 4 1 0 0 0 1 4

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39- Travaux, constructions et opérations d'aménagement qui crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000m ² et inférieure à 40 000m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 ha.	Projet de création d'une serre agricole de surface plancher de 4 531 m ² (2018). Serre agricole créée en 2016 surface plancher de 7 300 m ² Serre agricole créée en 2012 surface plancher de 7 100 m ² Serre agricole créée en 2002 surface plancher de 2 500 m ² Serre agricole créée en 2000 surface plancher de 5 900 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porté par l'EARL de Padenelle consiste en la création d'une nouvelle serre agricole d'une surface plancher d'environ 4500 m² sur des terres agricoles utilisées par l'EARL de Padenelle. Il s'agit de la dernière serre pouvant être implantée sur ce site. Ce projet est l'aboutissement de 18 ans de développement de l'entreprise.

Actuellement 2,28 ha de serres sont présents sur le site. Le nouveau projet pour 2018 portera la surface totale de serres à environ 2,73 ha.

4.2 Objectifs du projet

Le projet va permettre d'augmenter la production de légumes de l'entreprise (tomate, salades, aubergines, ...) afin de répondre au marché local.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain qui va accueillir la nouvelle serre ne va pas nécessiter d'opération de terrassement. Ce terrain étant déjà plat il y aura seulement des fouilles réalisées au niveau des poteaux de la serre pour réaliser les massifs de fondation. Ensuite les structures porteuses de la serre seront mises en place puis la couverture sera réalisée. Les parois périphériques et le réseau eaux pluviales sera ensuite installés.

La gestion des eaux pluviales se fera dans le même bassin que celui de la serre réalisée en 2016. Son volume et son débit de fuite ont été déterminés dans le cadre d'un dossier de déclaration Loi Sur l'Eau.

La phase chantier devrait durer environ 3 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre sera utilisée toute l'année pour la production de légumes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure d'autorisation hors mis la procédure de permis de construire.

En revanche, le projet est soumis à déclaration Loi sur l'Eau au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement pour les rubriques 2.1.5.0.

Le dossier a été déposé à la DDT 07 service environnement pôle eau et est en cours d'instruction.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du projet de serre agricole	4 569,6 m ²
Surface plancher de la Serre	4 531 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles cadastrales :
Section B - parcelles 282, 289, 290 et
291.

Lieu-dit "Grand Vallat"
07110 Vinezac

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 33' 84" Lat. 44° 55' 47"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
Indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PNR des Hauts d'Andèche Connexion de QIAE
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de vinezac n'est pas concernée par un PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (FR8201657"Vallée moyenne de l'Ardèche et ses affluents") se trouve à plus de 2 km à l'est de l'emprise du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'EARL de Padenelle utilise une retenue d'eau alimentée par une source privée pour l'arrosage de ses cultures.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	une gestion des eaux pluviales par techniques alternatives (bassin de rétention) sera mise en place avant rejet dans le ruisseau de Chalansac.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté sur des terres agricoles déjà utilisées par l'EARL de Padenelle. La mise en place de la nouvelle serre ne se fait pas sur une zone naturelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet est une terre agricole et sa vocation agricole sera conservée dans le cadre de ce projet de mise en place de serre.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est bordée par le ruisseau de Chalansac, mais il n'est pas concerné par une zone inondable. En effet la berge rive gauche où viendra s'implanter la nouvelle serre est plus haute que la berge rive droite. En cas de débordement du ruisseau de Chalansac la future serre ne sera donc pas impactée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création de nouvelle serre va augmenter le rendement de production sur le terrain concerné. Ainsi il y aura une augmentation du trafic pour évacuer la production mais elle restera limitée compte tenu de la faible surface du projet par rapport aux surfaces existantes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'une nouvelle source de bruit étant donné que le terrain concerné est déjà utilisé pour des activités agricoles.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les transports des différentes récoltes sont et seront responsables de rejets de gaz d'échappement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement issues de la serre seront collectées et gérées (stockage temporaire) par des techniques de gestion alternatives des eaux pluviales avant rejet d'un débit de fuite calibré dans le ruisseau de Chalansac. Un dossier de déclaration relatif à la gestion des EP du projet au titre du Code de l'Environnement est en cours d'instruction.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de serre ne sera pas à l'origine de production de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur une zone agricole où des serres sont déjà implantées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Compte tenu du contexte dans lequel vient s'intégrer le projet,
- compte tenu des dispositions prises pour la gestion des eaux pluviales ,

il ne nous apparaît pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

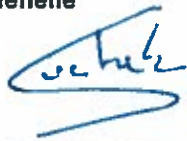
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Vinezac

le, 07/02/2018

Joël SUCHET,
Représentant de l'E.A.R.L.
de Padenelle

Signature





LOCALISATION DE L'EMPRISE DU PROJET

ANNEXE 2

N° DOSSIER : IE 151276



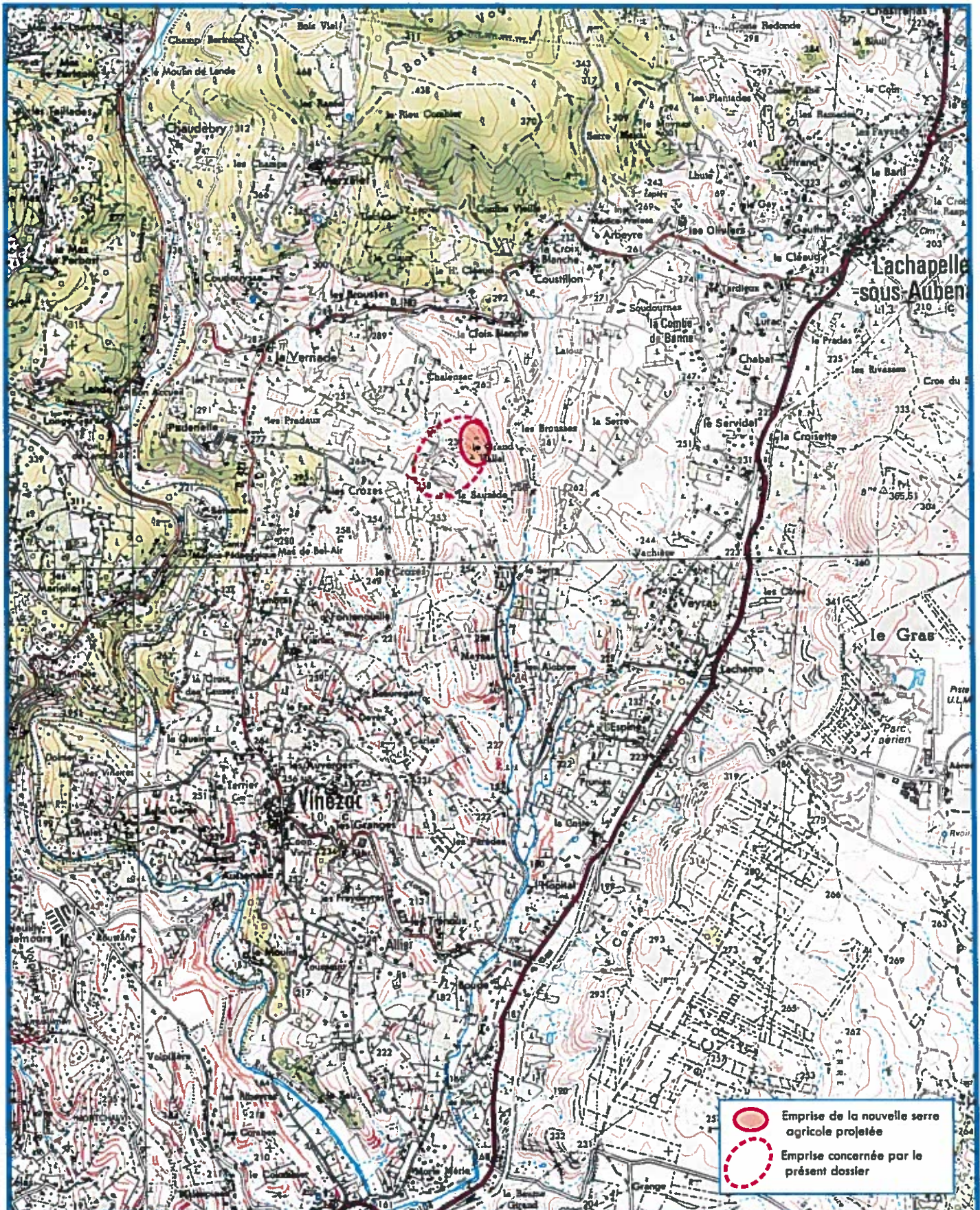
DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVENTUELLE
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

SOURCE : EXTRAIT DES CARTES I.G.N TOP 25

DATE : JANVIER 2018

ÉCHELLE : 0 500 1000
1 / 25 000

AUTEUR : NM

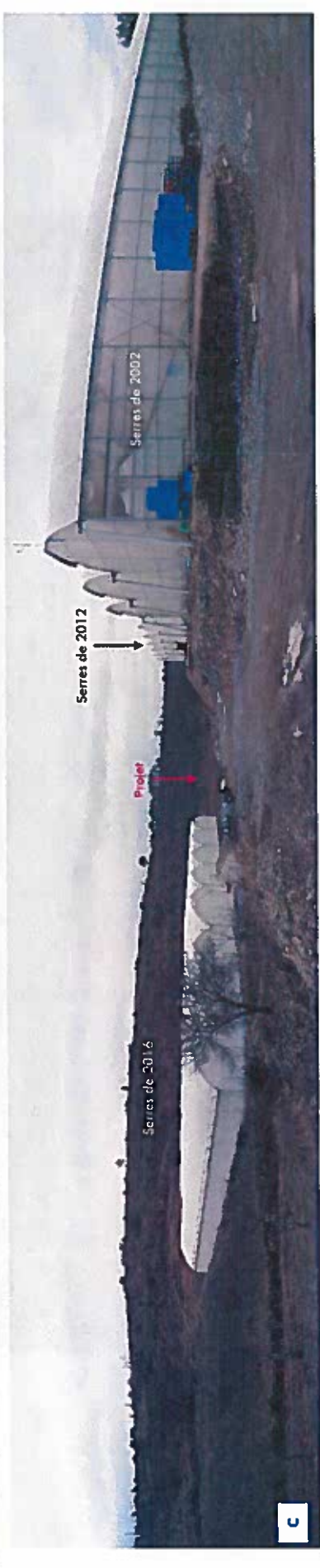


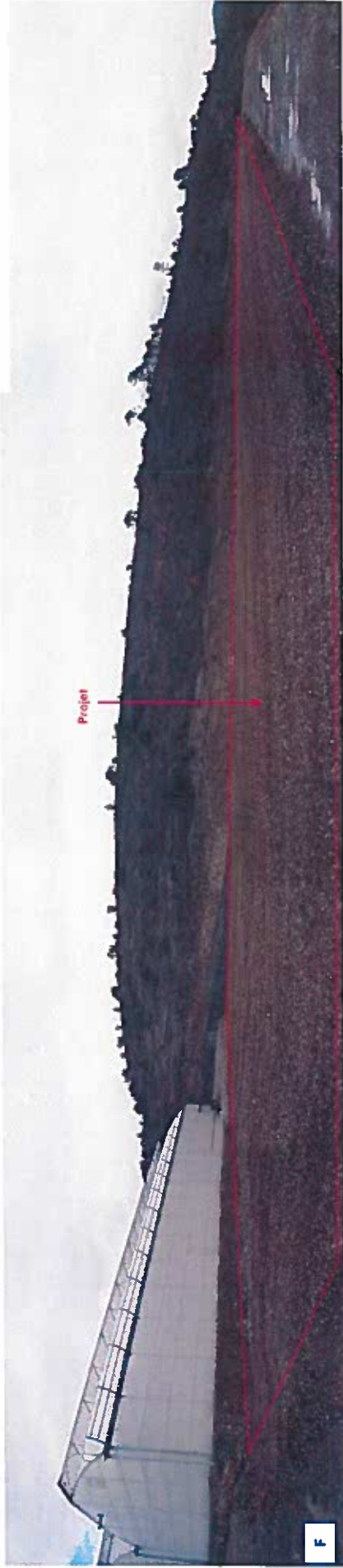
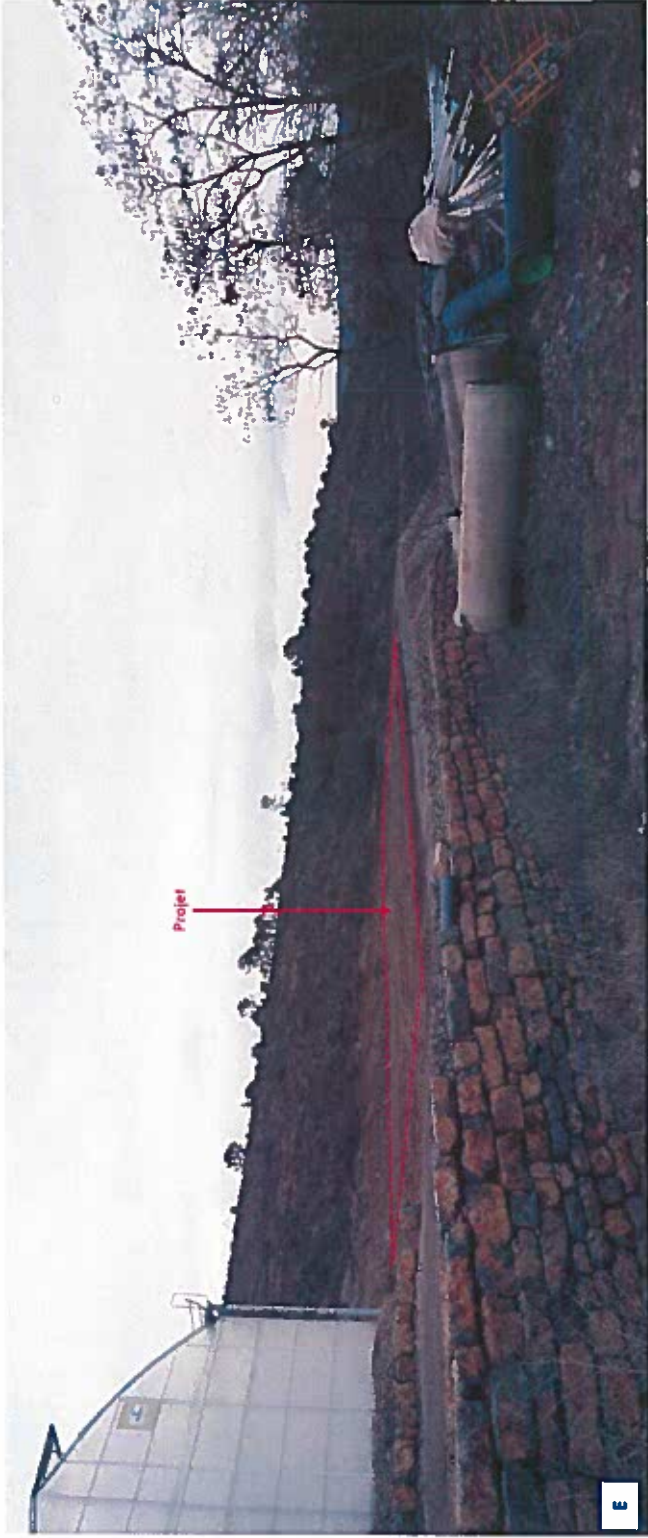
ANNEXE 3 : LOCALISATION DES PRISES DE VUES ET PRESENTATION DES CLICHES (clichés du 7 février 2018)

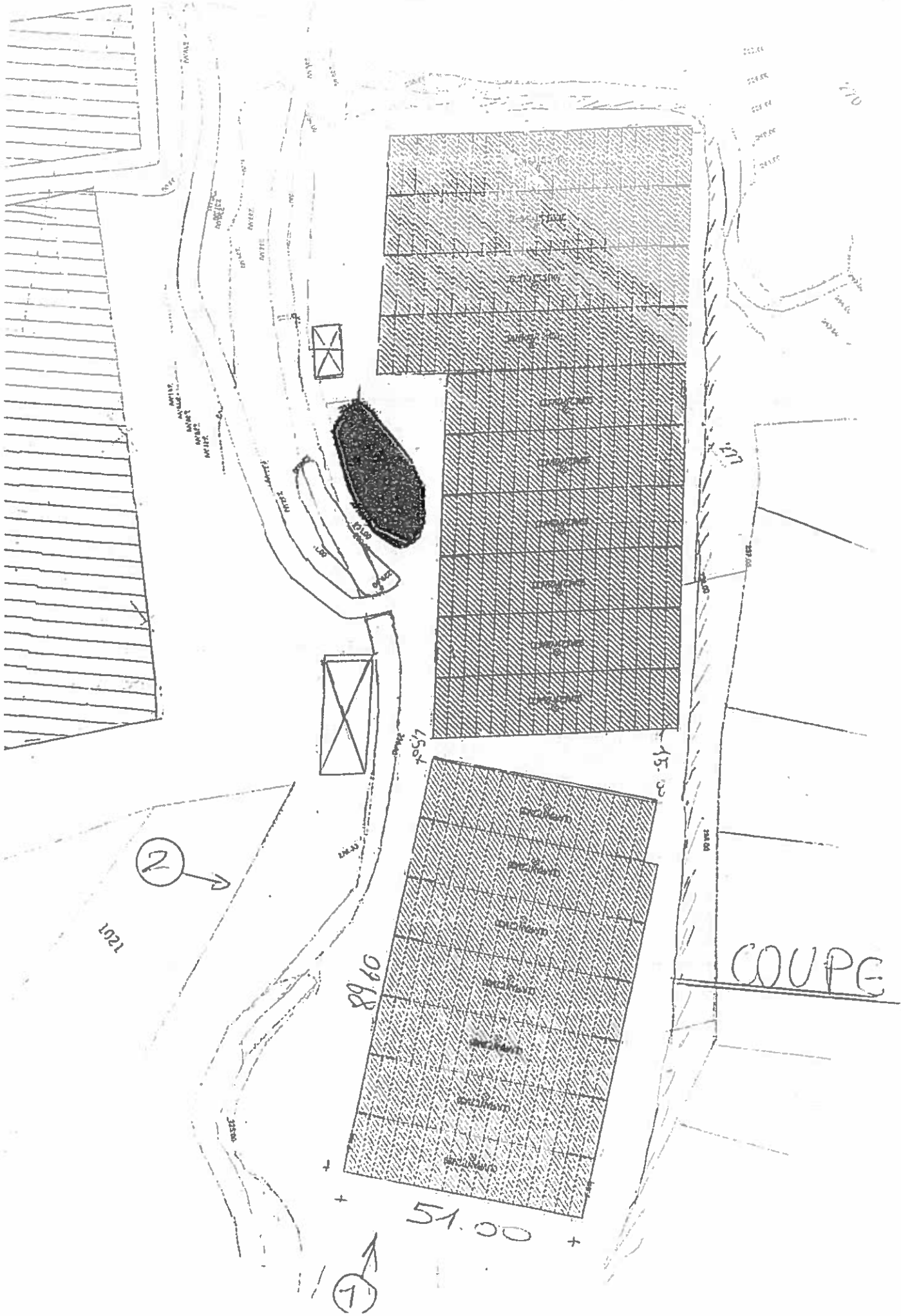


Localisation des prises de vues sur l'orthophoto - Geoportail

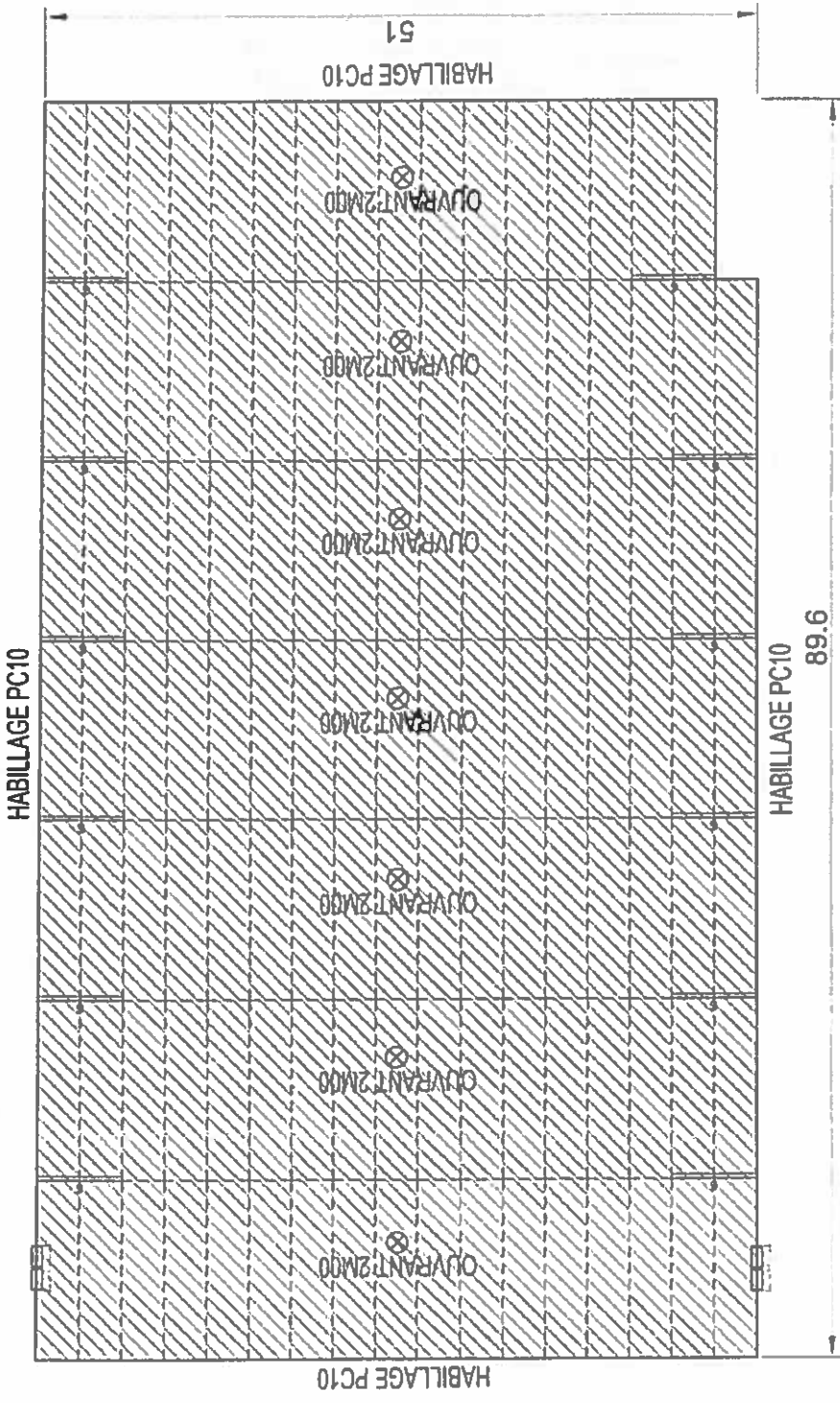
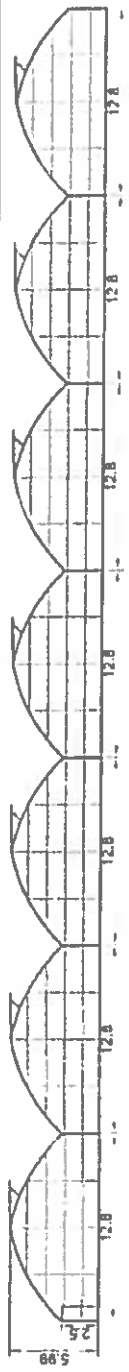








FACADE PLAN PC5



- SAISIE PAROI
- DOUBLE PAROI GONFLABLE
- EPS 50 mm / 200 mm / 250 mm
- PC 10 (poly carbonate isolant 10mm)
- PANEAUX SANDWICH

- moteur
- porte 1m19
- porte 2m
- porte 2m50
- porte 3m00
- porte 3m20
- porte 4m



EARL DE LA PADENELLE
PADENELLE
07110 VINEZAC

Date : 24/11/2017
 MODELE : 12M80 XR300
 HAUTEUR SOUS C-CHÊNEAU : 2M50
 SURFACE : 4531.20 M²
 VERSION : V1